

DAMPIERRE-LES-BOIS





- Vente informatique
- Maintenance informatique
- Formation
- Création et Hébergement de sites internet
- Téléphonie VOIP

8 Grande-Rue - 25490 DAMPIERRE LES BOIS Tél. 03 81 31 12 63 - Fax: 03 81 31 12 31

http://www.fm-informatique.com/e-mail:lionel@fm-informatique.com

THERCO Assistance Chauffage 5, rue des Emaux

Parc d'activité du MOULIN 25490

DAMPIERRE LES BOIS

Site: therco.fr

- Maintenance et installation Chauffage et climatisation
- Contrat d'entretien chaudières

Tél: 03 81 93 25 66 - Courriel: contact@therco.fr





ÉDITORIAL

Triste fin d'année

De l'année 2015 qui s'achève, qu'allons-nous retenir ? Très certainement le vendredi 13 novembre qui a vu notre pays frappé par un terrorisme barbare d'un autre temps après avoir vécu le 11 janvier marqué par l'assassinat des journalistes de Charlie-Hebdo. Ces évènements d'une telle ampleur nous paraissaient inimaginables, et pourtant...

Face à cette nouvelle forme de guerre, nous ne devons pas nous laisser abattre et rester unis et solidaires autour de nos valeurs républicaines.

Le temps de l'émotion et du deuil passé, la vie reprend son cours en sachant que rien n'effacera la peine de 130 familles qui pleurent leurs enfants. Nous sommes tous conscients que l'année 2016 qui arrive s'accompagne d'un lot inhabituel de questions et d'angoisses qui n'incitent pas à un optimisme à toute épreuve.

La vie communale ne s'est pas arrêtée durant l'année 2015, comme vous avez pu le constater à travers notre information. Malgré les difficultés liées à la baisse des dotations, nous poursuivons le programme proposé en 2014.

Les travaux sur le secteur du Gros Pré sont maintenant terminés depuis quelques semaines.

Les réflexions engagées sur nos bâtiments communaux se sont poursuivies. Les permis de construire ont été déposés pour l'extension de l'école maternelle et la réhabilitation du site Concastri qui accueillera les Ateliers municipaux.

Le projet d'urbanisation du secteur de la Combe Saint Laurent a évolué avec la création d'une ZAC et la mise en place de l'utilité publique. développement de notre village indispensable pour renouveler notre population, accueillir de nouvelles familles et faire vivre nos commerces proximité, nos écoles et notre tissu associatif. Les réunions de

concertation ont montré que la demande existe.

Dampierre-les-Bois compte également un grand nombre d'entreprises industrielles, artisanales et de commerces. Le travail de ces chefs d'entreprises, dans un contexte économique difficile, contribue à l'attractivité de notre village en apportant des emplois et des services de proximité dont nous bénéficions

En cette période de fêtes, nous ne pouvons nous empêcher d'avoir une pensée pour celles et ceux qui se trouvent confrontés à de grandes difficultés, solitude, maladie, chômage, problèmes sociaux. Pour 2016, nous nourrissons tous l'espoir de vivre dans un monde apaisé, bienveillant envers les plus fragiles de notre société.

Dans un contexte compliqué, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous, jeunes ou moins jeunes, une bonne année 2016 pleine de réussite et de bonheur.

> Le Maire, **Marc TIROLE**

INFO-MAGAZINE

Mairie de Dampierre-les-Bois 25490 DAMPIERRE-LES-BOIS

Téléphone: 03.81.93.01.18 Fax: 03.81.93.23.18

Site internet: www.dampierrelesbois.fr



Directeur de la publication : Marc TIROLE Responsable de la rédaction: Daniel LEHMANN

Conception - réalisation : ALINEA - DAMPIERRE-LES-BOIS Tél: 06.80.85.78.66 Impression ESTIMPRIM Dépôt légal décembre 2015



SOMMAIRE

Economie Page 4 Les 15 ans de Pascal Saner

Page 5 <u>Bilan</u> Le bilan de l'année écoulée

Pages 6-7 <u>Projets</u> Regards sur les projets de l'année 2016

<u>Rétro</u> Pages 8-9 Une année en images

La vie du village Pages 10-11 Les Services techniques

La soirée Beaujolais La libération du village Visite au Club Loisirs Le Club Ados L'Epuisette

Du changement au club de foot

Pages 12-13 <u>Portraits</u> Monique Ferciot

Anne-Marie Gamba

<u>Pratique</u> Page 14 Les informations en bref

Les 15 ans de Pascal Saner

Quinze ans déjà que Pascal Saner a construit sa jardinerie à Dampierre, passée sous l'enseigne VillaVerde cette année.

l y a quelques semaines, c'était le 17 octobre dernier, Pascal Saner a fêté le 15ème anniversaire de l'installation de sa jardinerie à Dampierre. Après avoir d'abord racheté en 1998 l'affaire de ses parents à Méziré, installée depuis 1968 sur 1.800 m² de serres, il a construit deux ans plus tard à Dampierre un premier bâtiment comprenant un magasin de 600 m² et un espace de production attenant. En 2004, l'ensemble des locaux a été transformé en surface de vente, un nouveau bâtiment de 2.900 m² étant édifié pour la production.

Durant les premières années, Les Ets horticoles Saner ont fonctionné en nom propre, avec comme salariés une personne et demie plus lui-même. Les plantes et les fleurs, en production «maison», constituaient l'essentiel de l'activité de l'entreprise.

Lors de l'agrandissement de 2004, l'éventail des produits proposés s'est largement accru, notamment avec la poterie et l'animalerie inerte. L'année suivante, la société est entrée dans le groupe Pollen, une centrale d'achat exploitant la marque Baobab, avant de prendre le nom de cette enseigne en 2008. En 2011, Baobab et VillaVerde ont fusionné pour créer SEVEA et, cette année, Pascal Saner a définitivement opté pour VillaVerde, comme il l'explique : «A terme, tous les «Baobab» vont passer dans le giron de VillaVerde, anciennement Vilmorin, la notoriété de cette enseigne étant plus grande. Sachant qu'on est plus fort quand on fusionne... En outre, une franchise permet de «mieux» acheter les produits qui sont manufacturés. Cela aide aussi sur le plan de la réglementation qui devient de plus en plus pointue et toujours plus contraignante. Et c'est enfin le moyen idéal pour la communication. VillaVerde passe des pubs sur les radios nationales, je n'aurais



Sous l'enseigne VillaVerde, Pascal Saner a développé son rayon animalerie.



L'entreprise cultive et produit quasiment la totalité de ses plantes et fleurs.

Une «e-boutique» au printemps

a mutualisation des achats avec VillaVerde va permettre à Pascal Saner de lancer, dès le début du printemps 2016, une «e-boutique» avec le «click and collect». Comprenez par là qu'il va être possible de consulter un catalogue et de commander ses achats sur internet (avec quelque 50.000 produits référencés), puis de venir les chercher au magasin de Dampierre ou de les faire livrer à domicile.

évidemment pas les moyens de le faire si j'étais seul !»

Du même coup, depuis le partenariat avec VillaVerde, l'offre du magasin dampierrois s'est diversifiée : «Nous avons notamment développé le rayon animalerie avec, cette fois, des animaux vivants, mais aussi tout le plein air, avec les accessoires de jardin. Cette partie hors plantes et fleurs représente désormais environ 45% du chiffre d'affaires de l'entreprise, ce qui est loin d'être négligeable.»

Dans une conjoncture économique difficile, se bagarrer n'est plus suffisant : «Il y a une grosse concurrence sur le plan local et, pour s'en sortir, il n'y a pas de secret, on doit investir ! Pour l'opération avec VillaVerde, nous avons consacré pour l'investissement près d'un quart de notre chiffre d'affaires. Toute la décoration a été repensée, nous avons investi également dans le matériel et l'informatique.» Pour quel objectif ? «Continuer à exister sachant que nous sommes la seule jardinerie du secteur à produire nos plantes, avec des serres de production. Bien sûr, je souhaite aussi pérenniser les emplois des huit salariés, de plus en plus pointus dans leur domaine, car la réglementation l'impose, en particulier dans l'animalerie et la phyto.»

Pour gagner, Pascal Saner compte bien poursuivre son développement, attirer encore plus de clients du secteur de Montbéliard, profiter des «grandes dates» de l'année (Saint-Valentin, Fête des Mères, Toussaint... et Marché de Noël comme en ce moment) pour se faire connaître encore davantage. Et dans son métier, il a besoin aussi, parfois, souvent, d'un petit coup de pouce de la météo: «Sur mon portable, je regarde la météo tout le temps. Dans ce job, le beau temps est incontournable. Vu le climat de notre région, il faut absolument savoir anticiper les événements, notamment le gel...»

Agé de 46 ans, Pascal Saner possède un parcours quelque peu atypique : il a d'abord passé un bac technique en biologie, plutôt pour exercer dans l'analyse des médicaments, avant d'obtenir un BTS horticole. Au retour de son service militaire en Allemagne, il a travaillé pendant six mois avec ses parents à Méziré... avant d'entrer à Cora à Montbéliard en tant que chef de rayon droguerie-hygiène-parfumerie, puis manager du département épicerie et acheteur national pour tout le groupe Cora pour... le chocolat! M. Saner avait envisagé de diriger un Cora. Mais la nouvelle politique de la grande distribution, avec la centralisation, ne correspondait pas à ses aspirations. D'où son retour dans le domaine où il excelle aujourd'hui, abandonnant son costume de cadre pour remettre les mains dans la terre!

BILAN

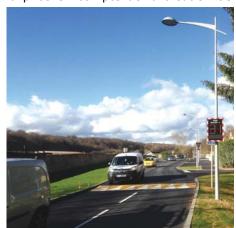
Le Gros Pré refait à neuf

Le projet majeur réalisé en 2015 a été la rénovation de la voirie sur la traversée du Gros Pré.

ême si le secteur est excentré par rapport au cœur du village, quelque 80 Dampierrois résident au Gros Pré.

Jamais, jusqu'alors, le quartier n'avait connu une opération de cette envergure. Après les travaux de voirie réalisés ces dernières années au centre du village (rue d'Etupes, rue du Monument, rue de Badevel, Grande-Rue, rue de Fesches), les élus ont souhaité rénover la traversée du Gros Pré au droit des habitations, sur une longueur d'environ 160 mètres.

L'opération a été assez difficile à construire dans la mesure où trois chantiers différents devaient être prévus : la partie assainissement avec le raccordement obligatoire des particuliers sur le réseau (avec une participation financière demandée aux riverains), l'enfouissement des réseaux secs (et la mise en place de sept poteaux d'éclairage public, au lieu de trois, en bordure de la nouvelle chaussée) et enfin la prise en compte de la création de



Aménagements de sécurité... et «Zone 30» !

places de stationnement. Le projet devait également être satisfaisant sur le plan esthétique, notamment le secteur situé en face des habitations, peu entretenu. Il devait enfin offrir les meilleures conditions de sécurité possibles pour les riverains et les usagers, sachant que de nombreux poids lourds traversent quotidiennement le Gros Pré.

De l'avis général, semble-t-il, le résultat est à la hauteur des espérances et cette vaste opération, qui s'est achevée récemment, s'est parfaitement déroulée, même si les riverains ont été forcément contraints de subir les désagréments inhérents à un tel chantier. Rappelons que la chaussée, désormais d'une largeur de six mètres, a été légèrement dévoyée, alors que des trottoirs et un parking longitudinal ont été créés devant les habitations. De l'autre côté de la

chaussée, plusieurs places de stationnement ont été aménagées. Dans les prochaines semaines, quelques plantations viendront égayer le secteur. Les riverains ont souhaité un simple engazonnement avec quelques arbres fruitiers et des arbustes du genre forsythias. Dès le printemps prochain, on devrait donc déjà voir l'aspect définitif de ce quartier «new look».

Enfin, rappelons que la matérialisation des deux plateaux surélevés, de part et d'autre de la traversée du Gros Pré, indique que la vitesse y est limitée à 30 km/h. En revanche, entre la sortie du secteur direction Fesches et le panneau d'entrée d'agglomération «Fesches-le-Châtel», la vitesse autorisée est désormais de 70 km/h (et non plus de 50 km/h), le Département ayant récemment repris cette voirie à son compte.

Le coût global de cette opération s'élève à 295.460 € TTC, 210.537 € TTC pour les travaux de voirie et 84.923 € TTC pour les travaux d'enfouissement des réseaux. La commune a bénéficié de plusieurs concours financiers, le Département (environ 116.000 € pour la couche de roulement) et la réserve parlementaire du Sénateur Martial Bourquin (10.000 €). Signalons aussi que le contexte économique plutôt morose dans le domaine du bâtiment et des travaux publics a engendré une baisse des prix du marché par rapport aux années précédentes. Du même coup, les offres présentées et retenues se sont révélées inférieures aux prévisions.

Les riverains disposent désormais de places de stationnement matérialisées et d'une sécurité accrue.

Le nettoyage municipal repris en régie

Depuis de nombreuses années, le nettoyage des bâtiments communaux (Mairie, écoles, Salle des Fêtes, gymnase, vestiaires du foot,...) était confié à une entreprise spécialisée privée. Il y a quelque temps, les élus avaient engagé une réflexion sur ce sujet afin de trouver une solution pour réduire les coûts correspondants... tout en ayant une meilleure maîtrise du travail effectué.

Dans un premier temps, Clara Navion a été recrutée pour assurer l'entretien de la Mairie, de la Salle des Fêtes, du gymnase et des vestiaires du foot, la prestation de la société étant diminuée d'autant. En cette année 2015, la commune a repris à son compte l'intégralité du nettoyage, profitant de la fin du contrat concernant le nettoyage des deux écoles. Désormais, c'est Elodie Gouwy, titulaire d'un CAE (Contrat

d'Accompagnement dans l'Emploi) qui assure le nettoyage de l'école maternelle, son horaire de travail ayant été augmenté. Même chose pour Clara Navion qui, désormais avec un temps plein, effectuera également le nettoyage de l'école primaire. A signaler cependant que la commune continuera à faire appel à une société extérieure, de façon ponctuelle, pour le nettoyage de toutes les vitres.

PROJETS L'année 2016 verra la concrétisation de deux projets majeurs, l'extension de l'école maternelle et le transfert des Ateliers municipaux.

Déménagement des Ateliers





Le bâtiment actuel (photo de gauche) sera conservé et réhabilité, avec notamment une nouvelle toiture et un bardage métallique sur les façades.

orsque les Ateliers municipaux avaient été construits à proximité longtemps déjà, le secteur de la rue de la Place n'était pas vivant comme aujourd'hui. Il n'y avait ni école, ni Centre Socio-Culturel, ni bâtiments locatifs... mais un énorme talus sur lequel cheminait une voie ferrée en deux temps. Dès 2016, l'ancien «fantôme»...

Les choses ont changé! Et à l'heure où avec réfection de la toiture en bacs les enfants des écoles poursuivent leurs journées de classe par des activités péri-éducatives, on connaît un certain déficit de salles pouvant les accueillir... et le guartier ne dispose plus de terrain pour une éventuelle construction.

Le rachat par la commune, en 2013, de l'ancien site Concastri rue des Rochers a ouvert de nouvelles perspectives : bien mieux qu'à proximité des voitures

les élus ont décidé de rénover et d'aménager le bâtiment existant pour •de la Salle des Fêtes, il y a bien y installer les Ateliers municipaux. Quant aux locaux de la rue de la Place, ils seront transformés en bâtiment périscolaire afin d'offrir une nouvelle capacité d'accueil pour les écoliers. Bien évidemment, l'opération se fera bâtiment Concastri sera réhabilité acier, mise en place d'un bardage métallique sur les façades et travaux de cloisonnement intérieurs.

> Par rapport aux locaux actuels, les employés gagneront une centaine de mètres carrés supplémentaires d'espace couvert mais, surtout, il leur sera plus facile de manœuvrer ou de nettoyer leurs engins et matériels...

des parents d'élèves attendant leurs bambins!

En outre, le site Concastri, sur environ 60 ares, offre une grande capacité de stockage, y compris pour le sel de déneigement. A signaler aussi qu'un dispositif de récupération d'eau sera installé sur la toiture du bâtiment : avec une pluviométrie normale, ce sont environ 10 m³ d'eau qui pourront être récupérés pour le nettoyage des engins et l'arrosage des plantations municipales au cours de l'été.

Les travaux pourraient débuter en début d'année pour une durée comprise entre six et huit mois. L'opération est estimée à environ 250.000 € avec des participations attendues Département, des fonds de concours de Pays de Montbéliard Agglomération et des réserves parlementaires.

Les Ateliers municipaux vont être transformés en bâtiment périscolaire.

La suite en 2017

Dès que les Services techniques municipaux auront emménagé dans leurs nouveaux locaux de la rue des Rochers, les élus pourront se pencher sur la réhabilitation des anciens Ateliers de la rue de la Place. Pour transformer les lieux actuels en différentes salles pouvant accueillir un bâtiment périscolaire, la structure globale sera évidemment conservée. Les travaux devront prévoir notamment de nouvelles ouvertures et des cloisonnements pour une nouvelle distribution de l'espace intérieur. A l'heure actuelle, les détails de cette opération ne sont pas encore précisément définis puisqu'elle n'est prévue que pour l'année 2017.

La Maternelle va s'agrandir





L'école maternelle avant... et après, avec une image de synthèse représentant l'extension sur l'arrière du bâtiment.

maternelle (environ 75 élèves) sur un seul et même site. Le souci a été de ne pas dénaturer l'édifice et de ne pas sortir du périmètre clôturé.

epuis quatre ou cing ans,

a surface de l'école maternelle actuelle,

classe de

dont la construction remonte

déjà à une cinquantaine

d'années, n'est plus suffisante. L'augmentation de la

population dampierroise et l'accueil de nouvelles jeunes familles... donc d'enfants, a engendré la création d'une

Actuellement, si les petite et moyenne sections sont installées dans leur école, les élèves de grande section ont dû migrer dans une classe libre de l'école primaire. Abordé déjà il v a deux ou trois ans avec l'Education nationale, ce problème a été examiné et les élus se sont penchés sur la possibilité de créer une troisième classe

dans les locaux de l'école maternelle. C'est ainsi qu'est né un projet d'extension,

dessiné par le cabinet

d'achitecture Philippe Donzé,

une opération dont le but

majeur est bien sûr de

regrouper tous les enfants de

troisième

maternelle.

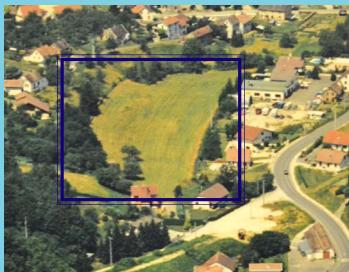
Ce projet sera une réalité dès 2016 et la troisième classe (environ 50 m²) sera aménagée dans cette extension qui se fera sur l'arrière du bâtiment actuel (voir image de synthèse cidessus), avec évidemment une liaison directe avec l'existant. Pour répondre à une demande, les élus ont également décidé de profiter de cet aménagement pour construire un préau contigu à cette extension. Le permis de construire a été déposé en novembre, les consultations des entreprises sont en cours.

Les travaux devraient démarrer dès les premiers beaux jours avec un impératif : la livraison des nouveaux locaux pour le 15 août afin qu'ils soient utilisables à la prochaine rentrée scolaire. Coût approximatif des travaux : 200.000 €, avec des subventions attendues du Département pour le préau, l'Etat pour la salle de classe et Pays de Montbéliard Agglomération au titre des fonds de concours. Les parlementaires seront également sollicités. L'espace libéré à l'école primaire offrira la possibilité, le cas échéant, d'ouvrir une cinquième classe. Ce qui n'est pas exclu dans la mesure où la démographie locale est en constante

La Combe Saint-Laurent sur les rails

A moyen terme, l'urbanisation de la Combe Saint-Laurent constituera une opération importante pour le village. Sur ces deux hectares de terrains, à deux pas du cœur du village, un projet d'envergure pourrait transformer le

Le Plan Local d'Urbanisme stipule que ce secteur peut être urbanisable sur un projet d'ensemble. Les premières parcelles, acquises dès 2010, ont permis la réalisation de la piste cyclable. Désormais, les élus travaillent sur la réalisation d'une ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) pouvant accueillir entre trente et cinquante logements, sans que la commune ne détienne l'ensemble des terrains. Dans un premier temps, la DUP (Déclaration d'Utilité Publique), phase administrative nécessaire dans ce type de dossier, va être lancée.



encore la piste cyclable), on distingue bien ce vaste terrain longeant la rue de Beaucourt et qui pourrait accueillir un projet d'envergure.

RÉTRO

Une année en images











Janvier : Cérémonie des vœux.

Janvier : Repas des Seniors.

Mars : Carnaval des rues.



Mars : Opération Entraide.



Avril : Nettoyage de printemps.



Avril : la retraite pour Mme Vauthier et l'arrivée de Magali Jouet, sa remplaçante.



Mai : Fleurissement du village.



Juin : Visite du Député Frédéric Barbier et des Conseillers départementaux David Barbier et Christine Coren-Gasperoni.



Juin : Beau succès du Marché du soir.



Juin : Remise des dictionnaires aux élèves de CM2.



Septembre : Rentrée scolaire... et nouveaux vidéo-projecteurs dans les classes.



Septembre/octobre : Grandes manœuvres au Gros Pré

LAVIE DUVILLAGE

Petit regard sur les Services techniques



L'équipe des Services techniques municipaux.

Avec une équipe composée de Pascal Yoder, Yann Chrétien et Jérémy Torrès (qui remplace temporairement Bernard Plumon durant son arrêt), nous disposons au sein des Services techniques municipaux de jeunes agents dynamiques, motivés et complémentaires.

Dernièrement, nos agents ont implanté des potelets au carrefour de la Grande-Rue et de la rue de Beaucourt et procédé à la pose de galets devant l'école élémentaire.

Un verre d'émotion



Tous les bénévoles des associations avaient été conviés à cette soirée.

Parce que la vie continue, qu'elle doit continuer, la Municipalité avait maintenu la Soirée Beaujolais organisée le 19 novembre pour tous les bénévoles des associations locales qui se dévouent durant toute l'année au service des Dampierrois pour animer le village. Cela dit, en préambule, la nombreuse assemblée a observé une minute de silence en mémoire des victimes

des attentats de Paris.
Le moment de
convivialité a ensuite pu
débuter autour du
Beaujolais nouveau :
«Cette soirée est aussi et
surtout un moment de
rencontre et de partage,
a dit le Maire Marc
Tirole, il nous permet





d'échanger sur notre quotidien, sur la vie du village.» Il a également profité de l'occasion pour présenter Magali Jouet qui, en cours d'année, a succédé à Christine Vauthier au Secrétariat de Mairie.

Anniversaire de la libération du village



Comme chaque année, la Municipalité a commémoré l'anniversaire de la libération du village le 18 novembre 1944. A cette occasion, l'assemblée a observé un moment de recueillement pour honorer les victimes des attentats du 13 novembre et des petites bougies ont été déposées sur le Monument.



Visite au Club Loisirs



Rencontre tous les vendredis autour des cartes et des jeux de société.

Créé il y a une dizaine d'années par Monique Brequigny et Martine Lecoanet, Le Club Loisirs, section du Foyer des Jeunes, se réunit deux fois par semaine. Monique Brequigny et Gisèle Thiery en sont les responsables. Le lundi aprèsmidi, les adhérents se retrouvent pour effectuer une balade (quel que soit le temps!), souvent en forêt, Marc Muller se chargeant de préparer les randonnées en variant les itinéraires. Le vendredi, les réunions ont lieu au Centre Socio-Culturel où les membres passent de bons moments avec jeux de cartes et jeux de société, l'après-midi se terminant traditionnellement par un goûter. Au cours de l'année, deux repas sont également organisés, des grillades au stade au moment des vacances d'été puis un repas avec traiteur peu avant Noël. Environ 25 adhérents sont recensés au sein de cette section, ouverte à toutes et à tous. Contact: Gisèle Thiery (03.81.96.14.27) ou Monique Brequigny (03.81.96.15.55).

Le Club Ados vous attend!



Les quatre membres du Club Ados.

Néà l'été 2012, le Club Ados ne rassemble pour l'instant que quatre membres, Charlotte et Clémence Doriot, ainsi qu'Aurélie et Rémi Ubeda. Il est placé sous la responsabilité de Charlotte Doriot. Les membres se retrouvent un samedi matin lors des vacances scolaires au Centre Socio-Culturel. Leurs rencontres se déroulent autour de la lecture et ils s'efforcent de se tenir au courant de l'actualité littéraire. Le Club Ados a déjà organisé quelques manifestations, un pique-nique au début du mois de juillet et une soirée Halloween en fin d'année. Ils projettent de tenir des permanences à la Bibliothèque. Leur actualité peut être consultée sur le site https://www.pinterest.com/clubados25490/

Pour tous renseignements ou adhérer au club, contactez la Bibliothèque.

L'Épuisette a ouvert



Joëlle Diétrich vous attend à «L'Epuisette».

A près avoir tenu plusieurs commerces, notamment dans la restauration, Joëlle Diétrich a décidé d'installer une nouvelle affaire à Dampierre, où elle est née. C'est ainsi qu'elle a créé en août dernier «L'Epuisette», un commerce de restauration de plats à emporter. Dans des locaux vides depuis sept ans, plutôt à usage de bureaux, des travaux importants ont été effectués pour qu'ils puissent accueillir une telle activité, en respectant les normes en vigueur.

Dans un premier temps, Joëlle Diétrich a d'abord proposé de la friture de carpes. Depuis, la carte s'est étoffée avec des moules frites, des beignets de calamars et des beignets de crevettes, puis récemment avec de la tartiflette. Installée en plein cœur du village, «L'Epuisette» espère bien conquérir les Dampierrois et les habitants des alentours. Il est possible de passer ses commandes par téléphone avant de venir les chercher.

L'Épuisette, Grande-Rue à Dampierre-les-Bois, téléphone: 07.83.44.53.33. Ouverture du mercredi soir au dimanche soir dès 18h30, le vendredi, samedi et dimanche dès 12h et le soir.

Du changement à Dampierre-Foot

Depuis l'été dernier, Dampierre-Foot a un nouveau président en la personne de Mickaël Lambinet.

Voici les autres dirigeants: Thomas Martin (viceprésident), Hervé Garret (secrétaire), Florent Moraschetti et Florian Bari (trésoriers), M. et Mme Grillot (buvette).

En championnat, le club a engagé deux équipes seniors, l'équipe première évolue en 2ème division, l'équipe B en 4ème division. Les seniors sont entraînés par Marc Mantaux.

Quant aux équipes de jeunes, elles sont encadrées par Roger Brandt (U7), Nicolas Szewczyk et Claude Perra (U8), Luc Personeni, Grégory Moha, Alexis Mouth, Hervé Garret, Florian Galmiche, Benjamin Venter et Christophe Vornetti (deux équipes de U11), Francis Montanari (U18).

10

Gardienne du temple

La récente restauration de l'orgue du temple nous permet aujourd'hui de mettre à l'honneur Mme Monique Ferciot, cheville ouvrière de la paroisse protestante. C'est elle qui a porté ce projet.



éritable icône du paysage dampierrois, le temple existait déjà en 1541... et, à l'origine, c'était une église! L'édifice a traversé toutes les vicissitudes du temps, guerres et incendies, en étant refait pour la troisième fois en 1728. Rénové en 1875 avec un beau clocher, il a fait l'objet d'autres grands travaux de rénovation par la Municipalité de Dampierre en 2009.

Quant à l'orgue, datant de 1860, il est l'œuvre de Martin Wetzel, facteur d'orgues alsacien. Sur le plan sonore, il est composé de dix jeux (flageolet 2', flûte 4', nazard, bourdon 8', salicional, bourdon 16', cornet, prestant, tremblant et montre) et contenait un plan de pédale de trois jeux (flûte 8', flûte 4 et bourdon 16') qui a «disparu» lors d'un entretien dans les années 50 (lire encadré par ailleurs).

Les travaux de restauration de l'orgue ont notamment porté sur le plan de pédale qui a été refait: «Ces détails sont très techniques, souligne Monique Ferciot, mais les musiciens comprendront et apprécieront! Désormais, on joue autant avec ses mains qu'avec ses pieds. Il y a trois jeux de tuyaux et ils ne sont pas métalliques, mais en bois. Cela change totalement les sons.»

Cela faisait bien longtemps déjà que ce projet de restauration trottait dans la tête de Mme Ferciot : «En fait, la paroisse ne disposait pas des moyens financiers pour réaliser cette opération atteignant 72.348€.

Les travaux de restauration de l'orgue Lont été réalisés par le facteur d'orgue Hubert Brayé, établi à Mortzwiller (68). L'orgue a été totalement démonté, chaque pièce étant soigneusement répertoriée, seule la carcasse en bois restant sur place. La restauration s'est faite ensuite dans les ateliers de l'entreprise alsacienne, de même que la reconstruction du plan de pédale à l'identique. Et même si le Temple appartient à la commune, celle-ci ne pouvait pas financer, compte tenu de la conjoncture, ne serait-ce que la moitié de la dépense.»

Après s'être assurée que la paroisse avait le droit, sur le plan juridique, de prendre en charge la maîtrise d'ouvrage du projet et de solliciter des subventions. Monique Ferciot a pris son bâton de pélerin pour trouver des partenaires : «Mon but était que la paroisse n'engage pas plus de 40.000€ de ses fonds propres, même si la vente du presbytère et d'un terrain nous avait apporté quelques moyens.» Et elle a su convaincre : «J'ai eu parfois de bonnes surprises, comme avec le Conseil départemental, qui nous a accordé 10.000 € alors que j'avais sollicité 2.000 €. Même chose avec la Fondation du Patrimoine, qui a pu présenter le projet au niveau national. Du coup, nous avons perçu 21.700 € alors que j'avais budgété une participation de l'ordre de 7.000 €. Mais pour prétendre à cette subvention, il fallait atteindre un certain niveau de dons de particuliers. J'ai donc fait le tour des gens qui avaient promis de nous aider... et mes espérances ont été dépassées, avec une somme de 12.000€, grâce notamment à un aénéreux donateur dampierrois aui a souhaité garder l'anonymat. Le Crédit Agricole a également participé, de même que le Sénateur à travers sa réserve parlementaire et la commune de Dampierre *qui nous a alloué 12.000* €.» Du coup, la paroisse a pu préserver sa trésorerie : «Si la Société genevoise auprès des protestants disséminés nous octroie les 5.000 € prévus, il ne restera que 5.000 € à la charge de la

Une référence culturelle

Trésorière de la paroisse du Val d'Allan (Dampierre-Fesches-Allenjoie) depuis 1988, Mme Ferciot, Dampierroise pure souche, concède volontiers que le temple est un peu sa deuxième maison. Chefcomptable durant toute sa carrière, elle a



Monique Ferciot, dévouée à la paroisse protestante depuis bientôt trente ans.

Le mystère du plan de pédale...

est une énigme... et Monique Ferciot en parle avec un petit sourire. Ainsi donc, l'orque de Dampierre n'avait plus de pédales depuis 1950... «C'est un peu mystérieux, explique Monique Ferciot, il paraît qu'à l'époque, le bois avait été déclaré pourri. Bizarre... car le reste de l'orgue ne l'était pas ! J'ai appris que «notre» plan de pédale «aurait» été démonté et remis ailleurs... mais je ne sais pas où. Il semblerait que le pasteur alors en poste avait tellement «tiré les prix» que le facteur d'orgue parisien intervenant sur l'orgue ait choisi de se payer autrement... Mais il y a prescription aujourd'hui!»

mené son projet de main de maître. Désormais, si elle continuera (au moins pour quelque temps!) à gérer les finances paroissiales et à être la «cheville ouvrière» de l'association, présente pour toutes les cérémonies qui ont lieu au temple, elle aimerait que le temple de Dampierre, déjà réputé pour la qualité de son acoustique, devienne un lieu culturel incontournable du Pays de Montbéliard. Avec l'orgue restauré, elle compte bien «monter d'un cran» et proposer à Dampierre des concerts toujours plus prestigieux et de grande qualité. Le nouveau credo d'une femme ô combien dévouée, catholique par son baptême et devenue protestante par son mariage avec André...



Le parcours d'Anne-Marie Gamba force le respect. Rencontre avec une Dampierroise pour qui le bénévolat n'est pas un vain mot.

S a vie n'a pas été un chemin de roses, loin s'en faut. Malgré les épreuves qu'elle a connues, Anne-Marie Gamba a consacré une bonne partie de son existence aux autres, en particulier à Dampierre.

Née à La Cluse-et-Mijoux, dans le Haut-Doubs, la petite Anne-Marie est arrivée très tôt à Dampierre, elle avait 3 ans : «Militaire, mon père a bénéficié d'un emploi réservé et il est devenu gardeforestier ici. Nous avons d'abord habité dans une maison de la rue d'Etupes. Nous y sommes restés pendant dix-sept ans, jusqu'à ce que le Maire de Fesches construise là-bas une maison forestière où nous nous sommes installés».

Entre-temps, elle avait fait toute sa scolarité à Dampierre et obtenu son Certificat d'études, avec le premier prix du canton ! Aînée des quatre enfants de la famille, elle se dirigea cependant vers des études techniques : «J'ai intégré le Collège technique de Montbéliard, à la Villa Chenevière. J'y ai passé un CAP et un brevet industriel de couture.»

Pourtant, c'est chez Japy qu'elle commença sa carrière professionnelle, en tant qu'aide-comptable commerciale. Elle y restera presque six ans, jusqu'à la naissance de son premier enfant en 1961.

Veuve à 28 ans

En 1960, Anne-Marie épousa Robert Gamba, un Dampierrois, et le couple partit s'installer à la Chiffogne à Montbéliard où il resta six ans : «Ce n'était que provisoire car mon beaupère avait voulu absolument que l'on construise une maison à Dampierre. Malheureusement, mon mari est décédé en 1966 alors que la maison n'était pas terminée, elle était juste couverte. Je suis donc revenue vivre chez mes parents à Fesches en attendant que la maison soit terminée... et j'y suis revenue définitivement en 1968.»

Anne-Marie Gamba s'est donc retrouvée veuve à l'âge de 28 ans, avec un garçon de quatre ans (Olivier) et une fille (Christine) de seize mois. Elle est alors entrée chez Peugeot où elle a accompli l'essentiel de sa carrière: «Mon brevet industriel de couture m'a servi, même si j'ai commencé à la chaîne. Quelques mois plus tard, j'ai intégré le labo où on faisait des essais de traction

Le souci des autres



Anne-Marie Gamba : une vie consacrée aux autres.

avec les tissus et le caoutchouc, c'était dont j'ai toujours été proche... et qui très intéressant.» m'ont toujours bien reçue... Peut-être

Onze ans plus tard, Anne-Marie changea de service pour intégrer la gestion des prototypes, puis la gestion des frais de déplacements. Ce fut là son dernier poste et elle prit sa retraite en 1998.

Le Foyer, la couture, le Conseil,...

Si la carrière professionnelle de Mme Gamba fut chargée, son engagement bénévole l'a été tout autant. Dès 1978, à la naissance du Foyer des Jeunes, elle donna un coup de main à Mme Jeanblanc, qui dirigeait alors la section couture. Dans son domaine de prédilection, elle enseigna longtemps son art aux adhérentes...

En 1983, elle fut sollicitée par André Martin, Maire de l'époque, pour faire partie de sa liste aux élections municipales. Elue, Mme Gamba entama une carrière municipale longue de quatre mandats et vingt-cinq années: «Lors du dernier mandat, de 2001 à 2008, j'ai même occupé des fonctions d'Adjointe. Je me suis consacrée essentiellement aux personnes âgées

dont j'ai toujours été proche... et qui m'ont toujours bien reçue... Peut-être que j'inspire confiance !» Si elle n'est plus élue aujourd'hui, elle est toujours aussi active : «Je continue à rendre visite à plusieurs personnes âgées, ne serait-ce que pour leur apporter un peu de compagnie et de joie. Il ne faut parfois pas grand-chose...»

Au cours de ses différents mandats, Mme Gamba a également été très présente lors des différentes fêtes, s'impliquant aussi chaque année dans l'Opération Brioches de l'ADAPEI pour laquelle elle a été responsable durant de longues années. Elle a par ailleurs mis ses compétences et sa rigueur au service de l'intérêt général, au sein de la Commission Finances du Conseil, mais aussi au Foyer des Jeunes où elle est toujours trésorière aujourd'hui... ayant connu huit Présidents différents!

Quel est donc le sens ou la raison de cet engagement : «Je ne sais pas, c'est mon caractère! Je suis plutôt liante et j'aime la vie associative. D'une manière générale, je cherche le monde. Je suis toujours prête à aider et il m'arrive parfois d'être aussi une confidente...»

Anne-Marie Gamba l'avoue sans ambages, elle ne s'ennuie jamais! Foyer des Jeunes à Dampierre, yoga à Montbéliard, randonnées pédestres dans le Pays de Montbéliard... ou en Ardèche, visites dans sa famille dans le Haut-Doubs, elle organise également chaque année le «repas de la classe». Elle compte bien continuer à être toujours aussi active, pour le plus grand bonheur de tous ceux dont elle prend soin...

2

PRATIQUE

Repas des Seniors

Le repas annuel offert par la commune aura lieu le dimanche 17 janvier 2016 à midi à la Salle des Fêtes. Tous les Dampierrois ayant atteint l'âge de 63 ans au 31 décembre 2015 y sont conviés. Les personnes concernées n'ayant pas reçu d'invitation sont priées de bien vouloir le signaler en Mairie. Les conjoints ou compagnons n'ayant pas atteint cet âge pourront participer au repas moyennant une contribution financière (23 €) sous forme de don à verser au Centre Communal d'Action Sociale. Cependant, il est nécessaire de s'inscrire avant le 4 janvier 2016. Comme chaque année, le service de cette journée sera assuré par les membres du Conseil municipal et leurs conjoints, ainsi que par les dames du secrétariat de Mairie.

Bons de Noël

n bon de Noël est offert par la commune aux Dampierrois **ayant atteint l'âge de 70 ans au 31 décembre 2015**. Ce bon, d'une valeur de 25 €, devra être utilisé chez un commerçant dampierrois (alimentation) **ayant le 15 janvier 2016**.

Période de distillation

L'atelier de distillation est ouvert **jusqu'au 31 août 2016.** Les distillations sont permises de 6h à 19h, à l'exception des dimanches et jours fériés. Pour toute réservation de l'atelier, s'adresser au secrétariat de Mairie. **Prix de la location : 30 € la journée.**

■ Vente de bois de chauffage

Pour le bois de chauffage, les inscriptions sont prises jusqu'au 31 mars 2016 et dans la limite des stocks disponibles. Prix du stère livré : 45 € le stère de hêtre et 40 € le stère de chêne.

Les inscriptions sont enregistrées uniquement au Secrétariat de Mairie (et non par téléphone).

Recensement des jeunes

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile dès leur $16^{\text{ème}}$ anniversaire. Ils doivent se présenter munis de leur pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille des parents. Une attestation de recensement leur sera délivrée.

Le numéro du service Collectes

Nous vous rappelons que le numéro d'appel du service Collectes a changé: il faut désormais composer le 03.81.31.84.99.

Fermeture de la Mairie et de la Bibliothèque

Pour les fêtes de fin d'année, le secrétariat de Mairie sera fermé l'après-midi des 24 et 31 décembre 2015.

Quant à la **Bibliothèque**, elle fermera ses portes **du 24 décembre 2015 au 3 janvier 2016 inclus** et il n'y aura pas de Café littéraire en décembre.

Délivrance des cartes d'identité

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans). L'allongement de cinq ans concerne les cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2004 à des personnes majeures.

ATTENTION : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes délivrées aux personnes mineures (durée 10 ans).

Inutile de vous déplacer dans votre Mairie : si votre carte d'identité a été délivrée après le 2 janvier 2004, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

ETAT-CIVIL 2015

Naissances Naissances

4 janvier : Rafael UBEDA-MARTINEZ

25 janvier : Elena LEHMANN 30 janvier : Enzo LONGO 3 mars : Chloé BELEY 25 mars : Léna SALVADOR 1er mai : Shaïna ANJGUAR 1er mai : Soukahina ANJGUAR

13 mai : Piotr PIDOUX
18 mai : Marion MOUHOT
6 juin : Alyssa COUCHOT
9 juin : Jules COGNET
18 juin : Khaïs CHOGNARD
25 juin : Lylia SEYLLER

30 juin : Elyna ROY
15 juillet : Emir ZEYREK
25 juillet : Maeva HEBERT
30 juillet : Lucas BICHOT
5 août : Matilde WALLERAND
6 août : Dorian GEHANT

11 août : Mellina LECLERCQ
19 août : Amandine BOURGEOIS
19 août : Roman PEYRAT
6 septembre : Louis GURY
14 septembre : Chloé BUESSARD

Mariages

1er octobre : Justin BARTALSKI

10 janvier : Edie SALESIANI et Christiane WEIBEL
17 janvier : Mathieu MOUHOT et Aurélie CHAUDEY
28 mars : Dominique SEYLLER et Carine BAEREL
16 mai : Raphaël COSTANTINI et Graziella GUILLAUMIN
23 mai : Jordy CHAUMET et Morgane ARNOULD
20 juin : Robert DEBIERRE et Claude GEORGENTHUM
15 août : Yohan MARTINEZ et Pauline MULLER

Décès

16 mars: Roger BICREL

30 avril : Bernard FREIDINGER

11 juin : Françoise RIDET veuve VERNIER

18 juin : Khaïs CHOGNARD

12 août : Jean-Pierre RICHARD

29 août : Marcel ROCH

17 septembre : Micheline PAURD veuve BOURDIN

26 octobre : Suzanne MURER veuve GREYL

29 octobre : Gérard BERNARD

2 novembre : Suzanne DIETRICH veuve DIETRICH

Listes électorales

Nous vous rappelons qu'il est impératif de vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2015 à 12h00. Sont concernés: les personnes nouvellement installées dans la commune et les jeunes qui ont 18 ans ou qui auront 18 ans avant le 28 février 2016 (non inscrits d'office). Les inscriptions sont prises sur présentation de la carte nationale d'identité et d'un justificatif de domicile, aux heures d'ouverture de la Mairie.

La municipalité de Dampierre remercie chaleureusement pour leur précieuse collaboration les différents annonceurs qui, en acceptant de figurer dans cette publication à travers un espace publicitaire, ont contribué à sa réalisation.





Christian LAVAL

Agent Général

36, Rue de Badevel 25490 DAMPIERRE LES BOIS

Tél. 03 81 93 01 27 - Fax : 03 81 93 01 93 E-mail:claval@agence.generali.fr

SARL DOUGOUD

AGENT PEUGEOT

16 bis, rue de Beaucourt 25490 DAMPIERRE LES BOIS

Tél. 03 81 93 01 39 - Fax : 03 81 93 27 23 **E-mail : sarl.dougoud@wanadoo.fr**



www.peinture-discount.com



10, Rue des Rochers
25490 DAMPIERRE LES BOIS

Heures d'ouverture (lundi au samedi inclus) :

1er mars/31 octobre : 8h-12h et 14h-19h

1^{er} novembre/28 février : 8h-12h et 14h-18h

Tél. 03 81 95 21 94 - Fax : 03 81 95 49 84 E-mail : contact@ferry-distribution.com



Alimentation - Produits frais et régionaux - Pain - Presse -Journaux - Jeux de grattage - FDJ -Pressing - Livraison à domicile *

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI de 6h45 à 12h30 et de 15h à 19h30 DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS de 7h30 à 12h30

25490 DAMPIERRE LES BOIS Tél. 03 81 93 01 83

* Voir conditions en magasin

